

**Décision prise en application
de l'article L.2122-22 du Code Général
des Collectivités Territoriales**

Envoyé en préfecture le 21/11/2024

Reçu en préfecture le 21/11/2024

Publié le 21/11/2024

ID : 037-213701592-20241119-202456C-BF



N°2024-56

Objet : M57 Fongibilité des crédits - Virement de crédits n° 6- Budget général 2024

Le Maire de la Commune de MONTS :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2322-1 ;

Vu la délibération n° 2023.02.04 du 31 janvier 2023 portant sur l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier établi à la suite de l'application de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

Vu la délibération n° 2024.03.12 du 26 mars 2024 portant sur l'actualisation du Règlement Budgétaire et Financier, notamment l'article 5 "la modification du budget" précisant que lorsqu'un virement de crédits fait intervenir deux chapitres budgétaires différents (Chapitre en section de Fonctionnement et Opération en section d'Investissement), une inscription en décision modificative doit être effectuée (article L.1612-141 du CGCT) ;

Vu la délibération n° 2024.03.09 du 26 mars 2024 portant sur le vote du budget général 2024 et autorisant le Maire à effectuer à l'intérieur de chaque section du budget principal, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel, soit :

- Section de Fonctionnement : plafond de 291 020.55 €
- Section d'Investissement : plafond de 193 422.23 €

Le solde des virements de crédits réalisés au titre de la fongibilité avant cette décision est le suivant :

- Crédits disponibles en dépenses de Fonctionnement..... 281 738.15 €
- Crédits disponibles en dépenses d'Investissement..... 145 216.63 €

Considérant que le prix de la mallette psychologique pour le RASED, dont l'acquisition est prévue par la délibération 2024.05.05 du 28 mai 2024, est de 1 979.94 € et non pas 1 890.00 €,

Considérant que le coût des travaux de réfection des gouttières de l'école élémentaire Joseph Daumain a été moindre que celui prévu au budget 2024 dans l'opération 185,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder, dans le cadre du budget 2024, à des réajustements de crédits à l'intérieur des sections de Fonctionnement et d'Investissement ;

DÉCIDE

Article 1 - l'autorisation des transferts de crédits suivants :*Section de Fonctionnement*

Chapitre	Libellé	Imputation	Diminution	Augmentation
	Achat de Prestations de Service	6042-311-C	800,00 €	
	Energie	60612-321-SB	6 102,00 €	
	Alimentation	60623-281-ER		4 128,00 €
	Alimentation	60623-311-C		2 000,00 €
	Petit Equipement	60632-025-CI	78,00 €	
	Petit Equipement	60632-11-PM		208,34 €
	Petit Equipement	60632-13-CTM		1 500,00 €
	Petit Equipement	60632-13-CTM		455,00 €
	Petit Equipement	60632-211-EM1		136,08 €
	Petit Equipement	60632-211-EM1		150,00 €
	Petit Equipement	60632-211-EM2		423,00 €
	Petit Equipement	60632-311-EM		130,30 €
	Petit Equipement	60632-317-SC		659,00 €
	Petit Equipement	60632-321-SV	455,00 €	
	Petit Equipement	60632-70-ENV	100,00 €	
	Petit Equipement	60632BAT-025-CI		78,00 €
	Petit Equipement	60632ELEC-348-CA		163,14 €
	Vêtements de travail	60636-10-P		121,44 €
	Vêtements de travail	60636-11-PM	450,00 €	
	Vêtements de travail	60636-13-CTM	121,44 €	
	Contrats de Prestation de Service	611-281-ER	4 128,00 €	
	Location Matériel Roulant	61351-845-VO		4 086,00 €
	Entretien Terrains	61521-322-SG	1 262,00 €	
	Entretien Bâtiments Publics	615221-211-EM1	1 260,00 €	
	Entretien Bâtiments Publics	615221-211-EM2	1 848,00 €	
	Entretien Bâtiments Publics	615221-212-EP1	423,00 €	
	Entretien Bâtiments Publics	615221-317-SC		3 827,28 €
	Entretien Bâtiments Publics	615221-322-SG		4 192,50 €
	Entretien Bâtiments Publics	615221-322-SG		3 493,75 €
	Entretien Autres Bâtiments	615228-551-L	900,00 €	
	Entretien Réseaux	615232-512-EP		2 133,00 €
011	Entretien Réseaux	615232-845-VO	2 341,02 €	
	Entretien Matériel roulant	61551-13-CTM		69,34 €
	Entretien Matériel roulant	61551-30-ASSO		69,34 €
	Entretien Matériel roulant	61551-511-VE		69,34 €
	Entretien Autres Biens mobiliers	61558-281-ER		156,00 €
	Entretien Autres Biens mobiliers	61558-311-EM	130,30 €	
	Maintenance	6156-13-CTM	1 156,32 €	
	Maintenance	6156-13-WC		108,00 €
	Maintenance	6156-211-EM1	925,00 €	
	Maintenance	6156-212-EP1	3 827,28 €	
	Maintenance	6156-212-EP1	1 453,00 €	

	Maintenance	6156-281-ER		1 453,00 €
	Maintenance	6156-321-MA	560,00 €	
	Maintenance	6156-321-MA	156,00 €	
	Maintenance	6156-321-MA	163,14 €	
	Maintenance	6156-321-MA	2 066,67 €	
	Maintenance	6156-321-MA	4 192,50 €	
	Maintenance	6156-321-MA	136,08 €	
	Maintenance	6156-321-MA	192,00 €	
	Maintenance	6156-321-MA	1 500,00 €	
	Maintenance	6156-321-MA	208,34 €	
011	Maintenance	6156-321-MA	3 493,75 €	
	Maintenance	6156-321-MA	659,00 €	
	Maintenance	6156-321-SB		480,00 €
	Maintenance	6156-321-SB		360,00 €
	Maintenance	6156-321-SV		560,46 €
	Maintenance	6156-321-SV		560,46 €
	Maintenance	6156-321-SV		540,00 €
	Maintenance	6156-322-SG		560,00 €
	Maintenance	6156-322-SG		559,97 €
	Maintenance	6156-322-SG		925,00 €
	Maintenance	6156-322-SG		360,00 €
	Maintenance	6156-325-LAND		76,80 €
	Maintenance	6156-325-TEN		39,06 €
	Maintenance	6156-338-CAJ		386,95 €
	Maintenance	6156-338-CAJ		144,00 €
	Maintenance	6156-348-CA		559,29 €
	Maintenance	6156-348-CA		288,00 €
	Maintenance	6156-348-GD		42,00 €
	Maintenance	6156-348-GD		108,00 €
	Maintenance	6156-4212-BAL		108,00 €
	Maintenance	6156-551-L		1 092,00 €
	Autres Honoraires	62268-281-ER		300,00 €
	Frais d'Actes et Contentieux	6227-020-A	300,00 €	
	Annonces et Insertions	6231-30-ASSO		1 000,00 €
	Annonces et Insertions	6231-326-JO24		4 500,00 €
	Autres Services extérieurs	6288-11-PM		450,00 €
	Autres Services Extérieurs	6288-211-EM1		1 525,50 €
	Autres Services Extérieurs	6288-211-EM2		1 525,50 €
	Autres Services Extérieurs	6288-212-EP1		1 525,50 €
	Autres Services Extérieurs	6288-212-EP2		1 525,50 €
	Autres Services extérieurs	6288-311-C	1 200,00 €	
	Autres Services extérieurs	6288-326-JO24	4 500,00 €	
	Autres Services extérieurs	6288-511-VE	2 824,00 €	
	Autres Services extérieurs	6288-70-ENV	1 546,30 €	
65	Autres Contributions Obligatoires	6558-70-ENV		1 546,30 €
			51 458,14 €	51 458,14 €

Opération	Imputation	Diminution	Augmentation
Op 185 - Ecole élémentaire DAUMAIN	21312-212-EP1	89,94 €	
Op 202 - RASED	21831-288-RASED		89,94 €
Op 18 - Voirie	2152-845-VO	6 074,40 €	
Op 18 - Voirie	2152RD84		6 074,40 €
		6 164,34 €	6 164,34 €

Le solde des virements de crédits réalisés au titre de la fongibilité après cette décision et qui devra être repris dans la prochaine décision de virement de crédit est le suivant :

- Solde disponible en dépenses de Fonctionnement280 191.85€
- Solde disponible en dépenses d'Investissement.....145 126.69€

Article 2

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'en application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3

Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de MONTS et le comptable assignataire de la Ville de MONTS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Cette dernière sera inscrite au registre des délibérations de la Commune de MONTS et un extrait en sera affiché à la Mairie.



Monts, le 19 novembre 2024,
Par délégation du Conseil Municipal,